

# PROCÈS-VERBAL

## SÉANCE DU 24 AVRIL 2009

Le vendredi 24 avril 2009, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 18 avril 2009, s'est réuni en session ordinaire à 18 h 30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel Bachasson, Maire.

**PRÉSENTS** : MM. Marcel BACHASSON, maire - Serge SECOND, 1<sup>er</sup> adjoint - René CHOC, 2<sup>ème</sup> adjoint - Roland CHANCRIN, 3<sup>ème</sup> adjoint - Mme. Jocelyne DEROCLES, 4<sup>ème</sup> adjointe - MM. Daniel POSTIC, conseiller délégué - Olivier DUMAS - Gilbert BERRUYER - Mmes. Marie BLANCO - Sylvaine L'HÔTE - Mr. Guy SIMIEN.

**EXCUSÉS** : MM. Serge PERRAUD - Mmes. Annie BESSIÈRE, Françoise MACHUT, Florence MARGARON.

Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30 et propose au Conseil d'approuver le compte-rendu de la séance du 14 avril 2009.

**→ Avis Favorable du Conseil Municipal**

### **FORMAFOOT : PRESENTATION D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT**

-Monsieur le Maire propose au Conseil d'entendre trois responsables du club FORMATFOOT, Nady Derran, Julie Santer et Thierry Capéran pour la présentation du projet porté par leur association concernant le développement du Football en Bièvre-Chambaran .

-Face au problème du maintien d'une activité footballistique suite aux insuffisances locales du nombre de joueurs dans certaines catégories et face à la baisse du nombre de bénévoles, les différents clubs locaux se sont regroupés sous l'appellation FORMATFOOT (250 licenciés toutes catégories confondues).

-L'association présente actuellement ses structures et son projet aux différents Conseils Municipaux du secteur où elle intervient pour réfléchir à des solutions pérennes.

Aujourd'hui, FORMATFOOT, c'est ...

-Un territoire large mais à la frontière de trois intercommunalités.

-L'assurance de pouvoir former des équipes en toutes catégories en regroupant les joueurs de différentes communes.

-L'assurance d'un encadrement bénévole de qualité s'appuyant sur la présence d'un professionnel salarié à plein temps.

-Un projet pédagogique fort s'appuyant sur des valeurs reconnues : socialisation, éducation, non-violence...

-Une volonté de sortir d'une logique de gestion « au jour le jour » pour aller vers une « logique de développement » avec un programme de développement sur trois ans et une promotion de la pratique footballistique sur Bièvre-Chambaran.

- Par la création de meilleures conditions d'accueil et de développement avec la mise aux normes des infrastructures existantes (actuellement, aucun terrain n'est vraiment aux normes) et la réflexion autour d'un projet de « structure centrale /lieu de vie » (pas de siège digne de ce nom actuellement)
- Par le développement du potentiel des joueurs.
- Par le développement du niveau de jeu des équipes.

### **PROJET DE CONVENTION AVEC LA SAFER**

-Monsieur le Maire rappelle que ce projet de Convention a pour but de missionner la SAFER dans la recherche de surfaces boisées et la recherche de solutions de ventes ou d'échanges afin de se diriger vers une reconstitution des surfaces forestières communales, en complément des démarches en cours avec l'ONF, suite à la cession par la Commune du bois des Avenières à la Société Pierre & vacances, ceci dans le cadre du projet Center Parcs.

-Monsieur le Maire propose au Conseil l'examen de ce projet de convention, en mettant en avant les quelques points ayant été reformulés par rapport au premier jet déjà étudié par le Conseil.

-Après avoir précisé que la SAFER prévient la Commune de toutes les ventes de forêts possibles sur la Commune, Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur ce projet de convention.

**➔Avis Favorable du Conseil Municipal**

## **POINT SUR L'EVOLUTION DU PROJET CENTER PARCS**

Monsieur le Maire expose au Conseil que le projet avance, le Comité de Pilotage se réunit désormais toutes les deux à 3 semaines.

- Le protocole d'accord entre le Conseil Général et la société Pierre & Vacances est prévu d'être voté au mois de juin.
- Les études sont en cours concernant l'alimentation électrique qui pourrait venir de Vinay, l'alimentation en gaz pourrait se faire depuis Viriville avec les financements assurés par le porteur de projet.
- Les études d'alimentation en eau se poursuivent ainsi que celles concernant l'assainissement.
- L'enquête publique concernant le Projet de Modification du Schéma Directeur et le dossier de Révision Simplifiée du PLU est ouverte.
- L'enquête publique concernant la désaffectation des chemins ruraux en forêt des Avenières est ouverte.
- Les mesures compensatoires au défrichement sont en cours d'étude et pourraient porter sur les zones humides, les ripisylves et les boisements.
- Une plaquette d'information sur le projet sera diffusée prochainement aux élus du secteur par Pierre & Vacances.
- La promesse de vente concernant les bois communaux des Avenières sera signée courant Juin.
- Le permis de construire sera déposé ... dans le courant de l'été

## **TIRAGE AU SORT POUR LE JURY D'ASSISES**

Trois jurés sont à désigner. Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans ou qui atteindront l'âge de 70 ans au cours de l'année 2010 sont à refuser.

-Tirage préliminaire de la commune sur laquelle porte le premier tirage au sort : Saint clair sur Galaure  
Nom du premier juré : AUGÉ Lionel

-Tirage préliminaire de la commune sur laquelle porte le deuxième tirage au sort : Saint-Clair sur Galaure  
Nom du deuxième juré : DOREY Odile

-Tirage préliminaire de la commune sur laquelle porte le troisième tirage au sort : Marnans  
Nom du troisième juré : BAJAT Alain

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Marché de travaux de l'Office de Tourisme et de la Salle d'Exposition** : Monsieur le Maire expose que le montant du solde du marché à inscrire, communiqué par l'architecte pour le budget primitif 2009, ne tenait pas compte de l'appareil installé pour le traitement de l'humidité (4 915.56 €) et qu'en conséquence, il y a lieu de délibérer afin de statuer sur la proposition de décision modificative suivante :

Compte 2313 : + 4 000 €  
Compte 10222 : + 4 000 € (fonds de compensation de TVA)

**➔Avis Favorable du Conseil Municipal**

**SFR / projet de remplacement d'un relais existant** : Suite à la présentation par Monsieur le Maire de la lettre de l'opérateur SFR proposant le remplacement d'un relais téléphonique existant par l'implantation d'une nouvelle antenne sur le secteur du coteau Merlière, une discussion s'engage au sein du Conseil. Ce dernier fait valoir le principe de précaution. Une lettre sera adressée à la société SFR pour lui proposer le regroupement de tous les opérateurs sur un poteau unique. Si cela n'est pas possible, il sera demandé à l'opérateur de faire des propositions d'implantation à plus de 200 mètres des habitations.

**Choix du nom de l'école primaire** : Les différentes possibilités de noms proposées jusque là ne remportant pas la franche adhésion des membres du Conseil, Monsieur le Maire propose que la décision soit reportée à la prochaine séance. Un mail récapitulatif des différentes propositions sera envoyé aux conseillers, pour réflexion préliminaire.

**Contournement routier du village** : Le projet définitif sera présenté par les services du Conseil Général lors d'un prochain conseil. L'enquête publique sera ouverte peu après, suite au contact des propriétaires. Les travaux sont maintenant prévus pour le courant de l'année 2010. Il est rappelé que le maître d'ouvrage de cette opération est le Conseil général de l'I sère

**Carrefour ouest** : Les dossiers des entreprises sont arrivés, l'ouverture des plis aura lieu ce lundi 27 avril à 17 h.

**Construction du nouvel Immeuble à la Gare (commerce et logements)** : Les travaux de terrassement ont démarré et avancent correctement. Un enrochement a été effectué en sous-bassement de l'avenue par mesure de sécurité.

**Assemblée générale de l'AEP le 4 mai** : Le projet de réhabilitation par l'AEP de la « salle du Temple » a été reformulé en suivant le Programme Local de l'Habitat et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancés par la CCPC. L'étude de faisabilité de l'opération se poursuit et pourrait déboucher sur un dépôt prochain de permis de construire pour l'aménagement d'une dizaine de logements.

**Projet de lotissement** : Suite au conflit avec la DDAF par rapport au réseau d'assainissement, Monsieur le Maire a pris un arrêté pour donner un avis favorable au permis d'aménager. Il précise qu'un maire a cette possibilité sous réserve d'être crédible. Le Syndicat des Eaux a donné des éléments précis (assainissement futur du village en liaison avec l'assainissement du projet Center Parcs) et peut prévoir rapidement d'autres aménagements efficaces si nécessaire.

Monsieur le Maire précise qu'en l'absence de cet arrêté, le risque était grand de voir le projet de lotissement réduit à néant. Deux à trois mois de délai sont maintenant nécessaires pour d'éventuels recours (délai de purge). L'aménageur ICADE pourra ensuite démarrer les travaux d'aménagement et de viabilisation.

**Boucherie de Roybon** : Suite à l'achat du fonds par la commune, un couple est intéressé pour reprendre ce commerce. Les modalités financières seront à décider au prochain conseil

**Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur et d'un broyeur** : Suite à plusieurs démarches et visites, Monsieur Roland Chancrin propose au conseil l'achat d'un matériel d'occasion en très bon état proposé à un prix de 34 400 € (budget prévu : 30 000 €).

Il faudra envisager d'acheter une lame papillon pour l'an prochain afin d'assurer encore un meilleur déneigement du village à l'aide de cet engin.

Après discussion, il est proposé d'entreprendre de nouvelles démarches afin d'obtenir un prix se rapprochant le plus possible du prix prévu au budget.

**Terrains communaux** : Monsieur Roland Chancrin expose qu'il est nécessaire d'acheter une petite parcelle de terrain à Monsieur Dufieux, afin de permettre le chargement du bois exploité sur une coupe communale. Les démarches sont en cours.

Monsieur Roland Chancrin expose une proposition d'achat de Monsieur Jean-Paul Vicat qui souhaiterait acheter une parcelle d'environ 30 ares à la Communes à Bourgeonnières. Après discussion il est décidé de faire une proposition pour effectuer un échange de cette parcelle communale contre une parcelle de forêt.

**Manifestations** : Monsieur Serge Second informe le Conseil au sujet de la marche du 1<sup>er</sup> mai et propose Aux conseillers de l'assister pour la tenue de l'apéritif communal offert aux marcheurs à l'issue de la manifestation.

Monsieur Second informe également le Conseil au sujet du triathlon du 3 mai organisé par Romans-Triathlon et du triathlon du 26 juin organisé par la société Lafuma.

Monsieur Second informe les Conseillers de la tenue d'une réunion de préparation pour la fête du 14 juillet (projet inter-village avec Hauterives ou Inter-quartiers) qui se tiendra le mardi 5 mai à 20 h.

**Entreprises locales** : Monsieur le Maire informe le Conseil de l'ouverture sur Roybon le 27 avril du Centre de Formation de la Société Perraud Voyages.

**Prochaine réunions** :

-Conseil Municipal le 5 juin après l'hommage rendu à Mme Pelosi, qui fête ses 100 ans cette année.

-Commission prospective le 25 mai après la réunion d'adjoint.

*Monsieur le Maire clôt la séance à 23 h 30.*